

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART

OPTION : ÉBÉNISTE

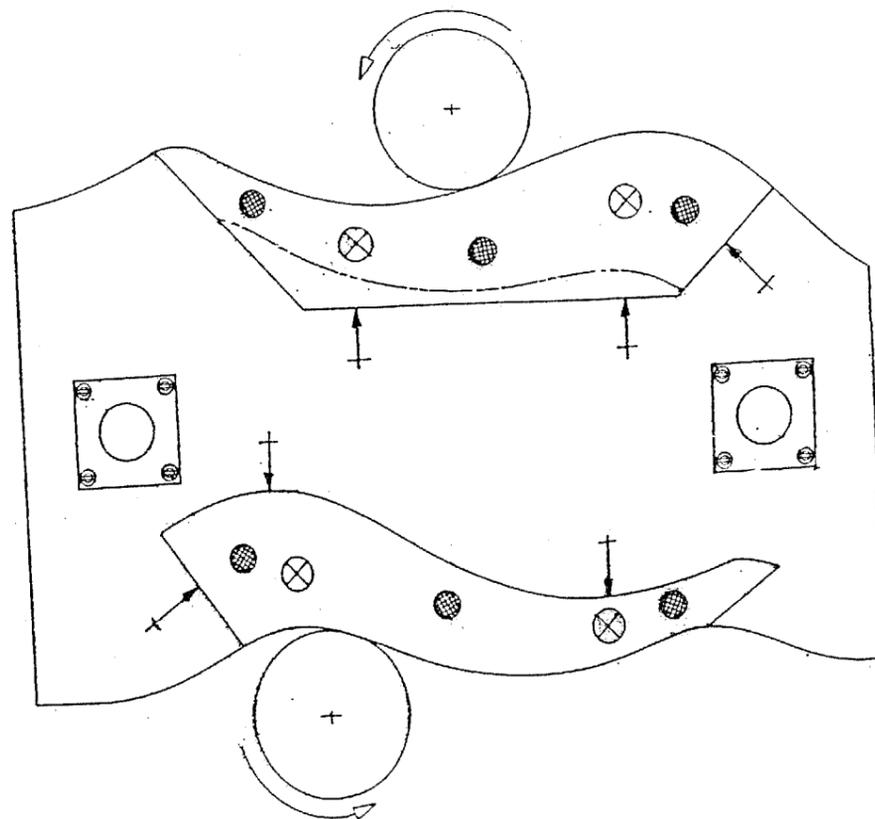
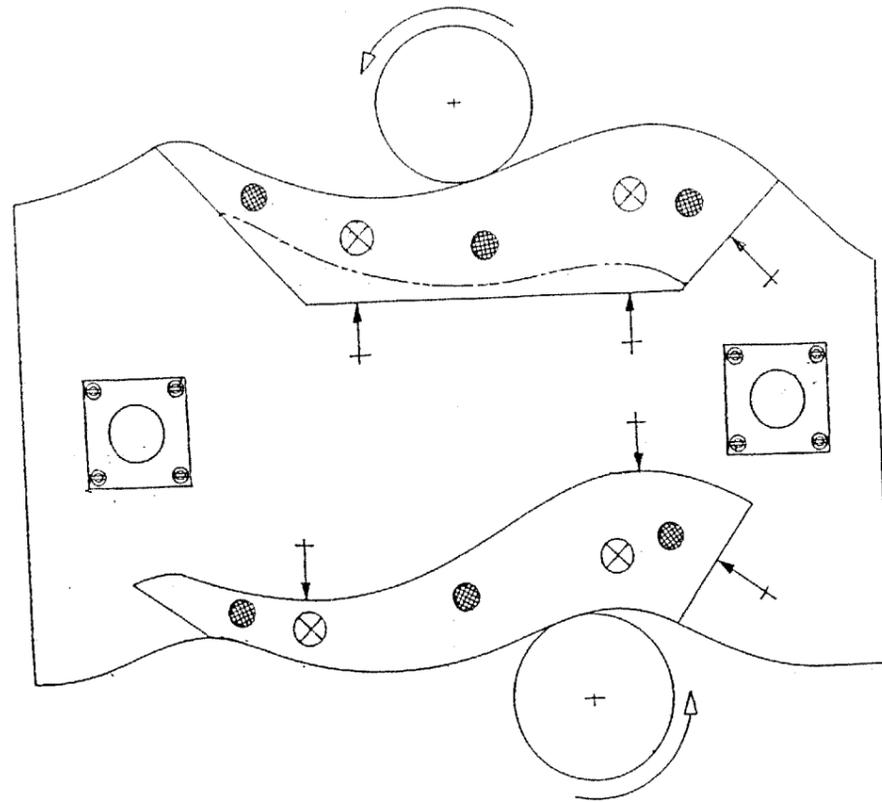
**E.3 - ÉPREUVE PRATIQUE PRENANT EN COMPTE
LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL
ET PROJET D'ART APPLIQUÉ**

Sous Épreuve B.3 — unité U.32

« Lancement et fabrication d'un ouvrage »

Durée : 6 heures

Coefficient : 3



Proposition de corrigé

1^{ère} PARTIE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

CORRIGÉ

BARÈME DE CORRECTION

Conformité du MU par rapport au plan (lisibilité et communication graphique)	/ 40
Conformité du calibre en carton	/ 20
Manipulation et utilisation en toute sécurité (en cours d'épreuve) (voir fiche contrôle)	/ 60
Respect dimensionnel des pièces et des formes d'après le plan	/ 80

TOTAL / 200

Note / 20